



Sommaire :

23 avril : Journées portes ouvertes, festival de la terre, colibris P.1

Le mois de mai, mois des impôts... **avantage fiscal** P.3

23 avril, Festival de la Terre



Ce dimanche 23 avril, c'était, pour moi, une étape, une grande étape (après ces derniers 3 mois de préparation) : La présentation au public de la SCIC Maison Oasis, avec les premiers habitants, avec la nouvelle cours et les accès, avec la suite du projet de rénovation...prévue en octobre...et le crowdfunding à mi-parcours...

C'était aussi une journée faite de belles rencontres, avec des personnes intéressées par une autre façon d'habiter et de vivre : sortir de l'isolement, prendre son destin en main. En effet, faire ce choix demande de poser un autre regard sur soi pour aller vers l'autre. Pour beaucoup, c'était la concrétisation d'un « rêve » ...Cette Oasis de Vie est bien là, à Lorgues, dans ce petit village : un

Coopérative d'habitants SCIC Maison Oasis

changement par la volonté de quelques-uns / unes...et même si ce n'est qu'une goutte d'eau, c'est une très belle goutte et elle me plait.

J'ai aussi rencontré Michel Berthelot, représentant du mouvement Colibri de Dracénié, que



j'avais contacté par mail pour préparer cette journée et qui a tenu le stand de livres et documents des « Colibris » ; Actuellement, de nombreux projets, référencés Colibri, dans les domaines de l'agriculture, éducation, habitat...sont en cours dans notre région et témoignent d'un changement. J'ai aussi découvert le projet « Kairos » dans le cadre de l'habitat Participatif, une autre structure à

venir...un autre Oasis de Vie...

Je suis très heureuse de participer à cette aventure, heureuse de partager avec vous la préparation et l'avancée du projet...



Et maintenant, le chameau veille à l'entrée de l'oasis, le wagonnet est fleuri, les fraises et les radis sont à croquer, le compost se prépare...Les chaises longues seront bientôt installées sous les arbres pour une sieste bien méritée...

A bientôt. Marie Hélène.

Coopérative d'habitants SCIC Maison Oasis

Avantage fiscal

Montant souscrit à déclarer ligne 7CF de la déclaration 2042C

Le statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'homme, et non le capital, au cœur du projet.

Usagers et partenaires peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, devenir sociétaires de la coopérative, en acquérant au moins une part sociale.

Qu'est ce qu'une part sociale? :

C'est un titre de propriété. La SCIC/SAS Maison Oasis est à capital variable le montant des parts sociales reste fixé à sa valeur initiale de 500 €.

Prendre une part dans la coopérative signifie s'engager pour soutenir le projet.

Qu'est ce que le capital social de la coopérative? :

L'ensemble des parts sociales souscrites forme le capital de la coopérative. Il garantit la pérennité de la société. Il permet à la coopérative de développer de nouveaux services ou activités, de constituer un fond de garantie et d'investissement, nécessaire à son développement.

Qui peut souscrire des parts? :

Toute personne physique ou morale souhaitant agir de manière concrète pour le développement d'un lieu d'habitat participatif qui accueille des usagers intéressés par un autre rapport à l'habiter et au vivre ensemble, des associations citoyennes désireuses de participer à ce projet citoyen innovant et ouvert sur la Cité.

AVANTAGES FISCAUX

Les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt de 18% du montant des versements effectués au titre des souscriptions en numéraire au capital ou aux augmentations de capital (article 199 terdecies-OA du Code général des impôts).

Montant souscrit à déclarer ligne 7CF de la déclaration 2042C

Le justificatif peut vous être demandé par le service des impôts. C'est l'attestation que nous vous avons donné à votre souscription de parts. Si vous ne l'aviez pas nous pouvons vous le faire parvenir.

Pour info :

Habitat Participatif PACA organise les Journées Portes Ouvertes PACA les 3 et 4 juin à Rians.